



Renfrew County and District Health Unit
"Optimal Health for All in Renfrew County and District"

For Immediate Release / Pour diffusion immédiate

[La version française suivra]

(Pembroke, Ontario, 12:45 p.m., February 28, 2021)

One individual at Centre scolaire catholique Jeanne-Lajoie, pavillon élémentaire tests positive for COVID-19

Today, Renfrew County and District Health Unit (RCDHU) in collaboration with the Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE), is confirming that an individual at Centre scolaire catholique Jeanne-Lajoie pavillon élémentaire in Pembroke, has a positive laboratory-confirmed case of novel coronavirus 2019 (COVID-19). All students and staff who have been deemed to be a close contact of the positive case, have been given direction to remain at home to self-isolate and arrange for testing. The school remains open to in-person learning for all other students and staff.

RCDHU is working closely with the CECCE to ensure necessary measures continue to be in place to protect all staff, students and the public. RCDHU staff is actively investigating the case and **all high risk contacts will be contacted by RCDHU for further instructions. If you are a high risk contact:**

- You MUST [self-isolate](#) and [self-monitor](#) for symptoms for 14 days. Do NOT return to work, school or child care, in-person;
- Call the Renfrew County Virtual Triage Assessment Centre (RC VTAC) at 1-844-727-6404 to book an appointment for testing;
- If an asymptomatic individual is directed to self-isolate as a high risk contact of a positive COVID-19 case, their asymptomatic household members should stay home for 14 days except for essential reasons. In this case, attending school, child care or work is allowable for the household contacts as an essential activity, as long as everyone in the household remains asymptomatic.
- If test result is negative, continue 14-day isolation because of exposure and because COVID-19 could have been developing (incubating) at time of test;
- If test result is positive, continue to self-isolate and you will be contacted by RCDHU.

If you have been directed to self-isolate, you are required to:

- Stay home. Do not go to work, school, child care, or public places. You can go outside, but you must stay on your own property. Do not walk around the neighbourhood.

- Avoid contact with others. No visitors unless deemed essential (e.g. care providers), stay in a separate room away from other people within your household, use a separate bathroom if possible.
- If these steps are not possible, maintain a distance of 2 metres from others at all times.
- Keep your distance. If you are in a room with other people, keep a distance of at least 2 metres and wear a mask or face covering that covers your nose and mouth.
- Wash your hands often with soap and water or an alcohol-based hand sanitizer.

RCDHU is reminding residents to complete the [COVID-19 self-assessment tool](#) or [COVID-19 school and child care self-assessment tool](#) daily if they go to work, school or daycare, to monitor for symptoms and proper guidance.

For more information, visit RCDHU's website at <https://www.rcdhu.com/novel-coronavirus-covid-19-2/> or call 613-732-3629 or 1-800-267-1097.

- 30 -

Renfrew County and District Health Unit
Fax: 613-735-3067
media@rcdhu.com
www.rcdhu.com

(Pembroke, Ontario, 12:45 p.m., 28 février, 2021)

RCDHU confirme qu'une personne fréquentant le Centre scolaire catholique Jeanne-Lajoie, pavillon élémentaire obtient un résultat positif à la COVID-19

Aujourd'hui, Renfrew County and District Health Unit (RCDHU) en collaboration avec le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE), confirme qu'une personne fréquentant le Centre scolaire catholique Jeanne-Lajoie, pavillon élémentaire à Pembroke, Ontario a obtenu un résultat positif confirmé en laboratoire à l'infection au coronavirus (COVID-19). Tous les élèves et employés considérés comme contacts étroits du cas ont reçu l'instruction de se rendre immédiatement à la maison afin de s'auto-isoler et prendre un rendez-vous pour un test de dépistage. L'école demeure ouverte pour l'apprentissage en personne pour tous les autres étudiants et employés.

RCDHU travaille de façon étroite avec le CECCE afin de s'assurer que les mesures nécessaires pour protéger tous les étudiants, le personnel et le public demeurent en place. Le personnel de RCDHU enquête activement sur le cas **et tous les contacts étroits vont être contactés par RCDHU afin de recevoir de plus amples instructions. Si vous êtes un contact étroit :**

Vous DEVEZ vous [auto-isoler](#) et [autosurveiller](#) vos symptômes pour 14 jours. Ne vous présentez PAS en personne au travail, à l'école ou à la garderie.

- Appelez le *Renfrew County Virtual Triage Assessment Centre (RC VTAC)* au 1-844-727-6404 afin de prendre rendez-vous pour un test de dépistage.
- Même si la personne qui a eu un contact étroit n'a pas de symptôme de la COVID-19, tous les autres membres de votre foyer doivent rester à la maison sauf s'ils doivent sortir pour des raisons essentielles, comme aller au travail, à l'école ou à la garderie, faire l'épicerie, se rendre à des rendez-vous médicaux ou encore aller chercher des médicaments à la pharmacie.
- Si la personne qui a eu un contact étroit présente ou commence à présenter des symptômes, il devrait se faire tester immédiatement et les autres membres de votre foyer doivent s'auto-isoler et ne quitter la maison que pour des raisons médicales.
- Si votre résultat est négatif, continuez de vous isoler pour une période de 14 jours en raison de l'exposition et parce que la COVID-19 aurait pu se développer (incubation) au moment du test.
- Si votre résultat est positif, continuez de vous auto-isoler et vous serez contacté par RCDHU.

Si vous avez été indiqué de vous auto-isoler, vous êtes requis de:

- Restez à la maison. N'allez pas au travail, à l'école, à la garderie ou dans les endroits publics. Vous pouvez aller dehors mais vous devez rester sur votre propriété. Ne marchez pas dans votre quartier.
- Évitez les contacts avec autrui. Les visiteurs sont défendus sauf si jugés essentiels (ex: fournisseurs de soins de santé). Restez dans une pièce séparée des autres personnes de votre foyer et utilisez une salle de bain à vous seul si possible.

- S'il vous est impossible de respecter ces étapes, maintenez une distance de deux mètres avec les autres en tout temps.
- Gardez vos distances. Si vous êtes dans une pièce avec d'autres personnes, maintenez une distance d'au moins deux mètres et portez un masque ou un couvre-visage couvrant votre nez et votre bouche.
- Lavez vos mains régulièrement avec du savon et de l'eau ou désinfectez vos mains avec un gel désinfectant pour les mains à base d'alcool.

RCDHU rappelle à tous les résidents de compléter de façon quotidienne [l'Auto-évaluation pour la COVID-19](#) ou le [Dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde d'enfants](#) si vous allez au travail, à l'école ou à la garderie afin de surveiller vos symptômes et appliquer les recommandations en vigueur.

Pour plus d'information, visitez le site web de RCDHU au <https://www.rcdhu.com/nouveau-coronavirus-de-2019/> ou composez le 613-732-3629 ou le 1-800-267-1097.

- 30 -

Renfrew County and District Health Unit
Télécopieur: 613-735-3067
media@rcdhu.com
www.rcdhu.com